

Note synthétique à l'attention de l'Hcéres dans le cadre de la campagne d'auto-évaluation des établissements, vague C, 24 février 2022.

Après avoir défini les spécificités des Beaux-Arts de Marseille au sein de l'INSEAMM, cette note propose trois axes stratégiques articulés entre eux : une stratégie de développement de partenariats en vue d'actions en réseaux territoriaux ou thématiques ; une stratégie visant à mieux prendre en compte les grands enjeux de la société en donnant à l'école une spécificité plus forte, tant en art qu'en design tout en tirant partie des atouts de son implantation géographique ; enfin une stratégie visant à mieux préparer les étudiant·e·s à la diversité des situations professionnelles dans lesquelles il·elle·s se trouveront et à les accompagner dans ce parcours après la sortie de l'école.

L'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille-Méditerranée (INSEAMM) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Créé en 2012 pour les Beaux-Arts de Marseille, il s'est élargi en 2020 au Conservatoire de Marseille Pierre Barbizet, conservatoire à rayonnement régional. L'EPCC fonctionne comme un « groupe » public, chaque établissement ayant sa propre gouvernance, le partage des fonctions support se faisant selon un principe de subsidiarité au sein d'un secrétariat général. Le pilotage de l'ensemble est assuré par un directeur général et son adjoint. On trouve aussi au sein de l'INSEAMM l'Institut de formation artistique Marseille-Méditerranée qui met en œuvre les activités et projets de pratique en amateur·rice, la formation professionnelle continue et des projets dans le champ de l'éducation artistique et culturelle en lien avec le champ social.

Agir en réseau et sortir d'un relatif isolement

L'école supérieure d'art et de design de Marseille est une école relativement isolée et ce, à plus d'un titre. Elle l'est géographiquement, car située loin du centre-ville, tout au sud. Elle l'est académiquement, n'étant membre d'aucune Communauté d'universités et d'établissements. Elle l'est enfin historiquement et culturellement, s'étant développée depuis plusieurs décennies dans un isolement superbe, désormais un peu décati.

Le premier axe stratégique de l'établissement est donc de rompre cet isolement relatif en arrimant l'école par de multiples filins aux écosystèmes pertinents, locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Pendant la période de référence de l'autodiagnostic, l'école a développé une stratégie volontariste de partenariats et d'inscription dans les réseaux.

En amont de l'entrée dans l'enseignement supérieur, des relations suivies sont désormais mises en place avec le second degré, via l'inspecteur pédagogique régional, des inspectrices et inspecteurs d'académie. Des partenariats fructueux sont engagés avec plusieurs lycées, notamment dans le cadre du programme « Égalité des chances », mis en œuvre avec la Fondation Culture & Diversité. L'école a par ailleurs rejoint en 2018 la Conférence régionale des grandes écoles de PACA. Si les projets communs ont été freinés par la pandémie de COVID-19, ils devraient pouvoir progressivement reprendre les années qui viennent.

En aval, l'école est un membre actif du réseau des lieux d'art contemporain de la métropole marseillaise : Provence Art Contemporain, qui organise notamment la manifestation « Le Printemps de l'art contemporain ». Ce réseau constitue la plateforme privilégiée de professionnalisation des diplômé·e·s en art. Elle bénéficie ainsi de la vivacité de la jeune scène marseillaise. En design, les établissements d'enseignement supérieur du design se sont réunis, à l'initiative de la Région, dans une association : *Dynamique Design Sud*. Cependant la diversité des pratiques en design, des méthodes et des objectifs des enseignements, ont fait que l'option design de l'école n'y a pas pris encore une place active. Par ailleurs, depuis plusieurs années, l'école mène avec l'association *Mécènes du Sud*, une action originale qui vise à proposer des résidences de création au sein des entreprises qui en sont membres.

Enfin, le réseau *École(s) du Sud*, qui regroupe l'ensemble des écoles d'art de la Région Sud, ainsi que celles de Nîmes et de Monaco, est particulièrement actif. On peut saluer une coordination accrue pendant la pandémie de la COVID-19, visant notamment à échanger les bonnes pratiques. Depuis plusieurs années, le réseau organise des workshops croisés qui

permettent aux étudiant·e·s de circuler entre les écoles. Des séminaires communs ont aussi été organisés. Un projet international intitulé Miramar, centré sur la Méditerranée, est en cours de structuration.

On le voit, l'un des partenaires aujourd'hui manquants est l'Université Aix-Marseille-Méditerranée (AMU). Des relations existent, notamment dans le champ des pratiques en amateur·rice. On peut citer quelques projets de recherche ou des doctorats codirigés. On peut donner des explications à cela, qui ne pallieront pas ce manque.

Il semble ainsi que l'un des enjeux stratégiques majeurs pour les prochaines années soit la structuration des partenariats avec AMU, plus particulièrement dans le champ de la recherche, mais aussi celui des enseignements, notamment interdisciplinaires, et de l'insertion professionnelle. Un autre enjeu est de convaincre la Région Sud d'inclure les enseignements artistiques dans le schéma régional de la recherche et de l'enseignement artistique. L'école y travaille de concert avec AMU et M. le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique, M. Philippe Dulbecco.

Développer la responsabilité sociale et environnementale de l'école

L'école est installée depuis 1968 au bord du Parc national des Calanques, dans un environnement naturel exceptionnel et protégé. Comme Marseille, un temps, s'est construite « contre » la mer, l'école d'art s'est construite sans souci particulier de son environnement, ni pour le respecter, ni pour explorer les relations fécondes entre art et nature. De la même manière, elle n'a pas embrassé fortement la grande diversité des populations qui caractérisent la cité phocéenne depuis des millénaires. Mais les temps changent.

Le deuxième axe stratégique est ainsi de transformer cette donne de façons multiples. D'abord en faisant de l'école un espace soutenable, éco-responsable, en favorisant les projets in situ, en nouant de nouveaux partenariats pour aller sur de nouveaux sentiers de l'art et du design.

Tous les établissements d'enseignement supérieur se sont saisi des enjeux écologiques, de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique. Cela va du développement de meilleures pratiques éco-responsables à des programmes de recherche spécifiques en art comme en design. Tous les établissements d'enseignement supérieur, cependant, ne sont pas installés dans une pinède de 16 hectares aux portes d'un parc naturel national. De cet écart du centre-ville, l'établissement veut faire un atout.

Le premier partenaire stratégique de cette mutation de l'école est le Parc national des Calanques, établissement public national. Celui-ci a structuré de nombreuses relations partenariales articulant art et sciences. L'INSEAMM et donc les Beaux-Arts sera l'un des premiers partenaires de la Maison de la biodiversité que le Parc souhaite construire à Marseille.

Le territoire regorge d'associations et d'entreprises engagées à la fois dans une relation plus vertueuse avec l'environnement naturel, végétal et animal, mais aussi d'artistes et designer·euse·s qui développent leurs pratiques autour de et avec ces enjeux. Des premiers partenariats sont engagés, qu'il s'agira d'amplifier et de traduire, tant au sein des formations que dans la recherche. À ce titre, l'espace public, naturel ou urbain, est l'un des liens qui doit nouer les deux options art et design de l'école, encore trop séparées, tant dans leur fonctionnement que dans les enjeux de leur enseignement. Cette dimension doit aussi prendre place dans les échanges internationaux développés par l'école, notamment en Méditerranée.

En dézoomant, la notion derrière celle de l'éco-responsabilité est celle du « soin ». Les autres déclinaisons du soin, qui ensemble avec l'éco-responsabilité représentent les grands enjeux de la société d'aujourd'hui, se traduisent par un nécessaire éveil aux questions d'inclusivité et de diversité, qui comprennent elles-mêmes la notion d'égalité des chances. À l'école, ces sujets touchent autant les équipes professionnelles, enseignant·e·s et non-enseignant·e·s, que le corps étudiant.

L'école de Marseille a la chance d'accueillir depuis 2005 le seul programme pour étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s en école supérieure d'art en France, mais son financement reste fragile.

Le soin passe également par une attention croissante à l'égalité des chances déjà citée et la mise en place d'un programme pour lutter contre les discriminations, notamment par la mise en place d'une Mission égalité en partenariat avec la Maison départementale de lutte contre les discriminations début 2022. Une attention à la parité mais aussi à une plus grande diversité de genre et d'origine est visée dans les recrutements actuels et à venir, notamment au sein du corps enseignant. Par ailleurs, depuis 2021, à l'issue d'un recrutement international, la direction des Beaux-Arts est assurée pour la première fois par une femme. Cependant, un grand travail reste à poursuivre dans le domaine de l'accompagnement des étudiant·e·s, plongé·e·s

dans des situations très diverses, avec une précarité croissante alarmante, situations qui exigent des dispositifs d'accompagnement adaptés.

Profession artiste ; profession designer·euse

Dans leur histoire, et ce, depuis le 18^e siècle, les écoles d'art se sont pensées dans une double différenciation : avec les arts appliqués, d'une part ; avec l'université, d'autre part. Elles se conçoivent encore largement comme cela et l'exigence de veiller à l'insertion professionnelle de leurs diplômé·e·s ne date que d'un peu plus d'une dizaine d'années. On assumait auparavant, et même on revendiquait, et ce jusque dans les textes ministériels, que les écoles d'art n'étaient pas professionnalisantes.

Dans le même temps, contrairement au spectacle vivant, l'économie des artistes, confondue avec celle du marché de l'art, était ignorée. On assumait parfaitement le fait que seuls 2% ou 3% des diplômé·e·s devenaient artistes, c'est-à-dire étaient exposé·e·s dans des lieux légitimés, avaient une galerie et bénéficiaient pour leur travail de textes critiques. Ce faible taux d'élus·e·s, qui étaient d'ailleurs plutôt des élus, se justifiait par une formule magique selon laquelle ces écoles formaient « des tas de gens formidables ». Cette position un peu paresseuse n'est plus tenable.

Depuis une dizaine d'années, les écosystèmes de l'art et du design sont désormais mieux décrits et il est possible de dessiner, dès les études supérieures, des parcours professionnels variés. Parmi ceux-ci, les relations multiples qui peuvent être nouées entre l'artiste, le·la designer·euse et la société sont essentielles, notamment dans le cadre de ce qu'il est convenu de nommer « l'éducation artistique » et qui intègre le champ plus vaste, conceptuel comme pragmatique, de la place de l'artiste et de l'art dans la société. C'est d'ailleurs pourquoi l'école a, par exemple, mis en place en 2018 le CFPI, le Certificat de formation de plasticien·ne intervenant·e, dans le cadre de la formation professionnelle continue.

En effet, on a longtemps eu une vision simpliste et surtout peu réaliste de l'insertion professionnelle des jeunes diplômé·e·s en art ou en design, faute de pouvoir décrire précisément, et autrement que par le préjugé, les conditions économiques et sociales des artistes dans notre pays. La récente étude du Département des études et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture, intitulée *Artistes plasticiens, de l'école au marché*, apporte ce regard objectif et des éléments d'analyse qui doivent être réintroduits dans les maquettes d'enseignement de l'école d'art. Il s'agit donc de préparer, dès l'école, les étudiant·e·s aux différentes façons d'être artistes et designer·euse·s dans notre société en détaillant les conditions professionnelles, juridiques et économiques qui en découlent.

Ce troisième axe stratégique, qui pourrait donc se résumer par « l'artiste et le·la designer·euse dans tous leurs états », veut ainsi développer par les formations et la recherche les multiples positions que le·la créateur·rice peut avoir dans la société, sans exclure bien sûr, celle de donner à voir, à entendre, à percevoir des œuvres dans des lieux dédiés.

Ce dernier axe inclut la nécessaire pluridisciplinarité qui caractérise nombre de pratiques contemporaines, ce qui sera facilité par la présence du Conservatoire de Marseille au sein du même EPCC. En outre, les enseignements de la musique et de l'art dramatique, la danse y est enseignée par convention avec l'École nationale de danse de Marseille, accolée au Ballet national, fondé par Roland Petit. La pluridisciplinarité choisie et non décrétée irriguera le projet de l'INSEAMM et donc des Beaux-Arts, pour les prochaines années. On notera aussi que c'est l'un des axes structurants du projet d'Aix-Marseille Université.

Les Ateliers de Luminy

À la date de rédaction de cette note, un projet est en cours d'élaboration, à l'initiative de l'INSEAMM, dans les locaux voisins occupés jusqu'en septembre 2023 par l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, qui quitte Luminy pour le centre-ville. Le projet provisoirement nommé *Les Ateliers de Luminy*, est celui d'un groupement d'intérêt public articulant les problématiques décrites dans cette note. Le Parc national des Calanques pourrait en être partenaire, ainsi que d'autres acteurs associatifs du monde de l'art et du design et notamment AMU. Cela permettrait d'amplifier les problématiques ici succinctement présentées pour créer un pôle original de rang national et international.

Pierre OUDART

Inge LINDER-GAILLARD

Maxime GUITTON

Nadia SLIMANI

Directeur général
de l'INSEAMM

Directrice des
Beaux-Arts de Marseille

Responsable de la coordination
des activités de recherche

Référente pour
l'évaluation Hcéres